



Médiation par les pairs

(Expérimentation terminée)

Collège Voltaire
PLACE VOLTAIRE , 83100 TOULON
Site : <http://www.voltairetoulon.fr>
Auteur : Astesan Vanessa/ Goutorbe Florence
Mél : ce.0830954l@ac-nice.fr

Le collège est engagé depuis plusieurs années dans une action en faveur de la médiation entre pairs : il s'agit de former des élèves dits « médiateurs » à intervenir pour résoudre des différends entre élèves, sans intervention directe de l'adulte. Tous les élèves de 5e bénéficient d'une formation à la gestion des conflits. A l'issue de celle-ci, les volontaires participent à des ateliers de techniques de médiation pour être prêts à intervenir en 4e et 3e.

Plus-value de l'action

L'action contribue à favoriser un climat d'étude sécurisant et serein en impliquant les élèves dans la gestion de problèmes/incivilités habituellement traités par les adultes et en instituant le dialogue comme mode d'intervention. Elle induit de la responsabilisation chez les élèves et produit des interactions variées et croisées. Déployée à l'échelle de l'ensemble des niveaux d'enseignement et pouvant toucher tous les acteurs, elle crée du lien autour de valeurs et de modalités d'intervention partagées.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

- La formation à la gestion des conflits touche tous les élèves de 5e, environ 110-120 élèves par an
- Les élèves volontaires deviennent médiateurs en 4e et 3e, environ 30 à 40 élèves par an
- En 2014-15 il y a eu 39 médiations

A l'origine

Le dispositif de la médiation est né de la volonté de l'équipe de direction en place en 2008 de régler les conflits entre élèves avant qu'ils ne dégénèrent et qu'une sanction ne soit posée. Il a en effet été constaté qu'un trop grand nombre de conflits entre élèves provenait d'incivilités, de petits malentendus et se résolvait dans la violence verbale voire physique, ce qui entraînait une sanction de l'adulte souvent mal acceptée. Il est apparu important de donner des outils aux élèves pour résoudre ces conflits avant qu'ils ne s'aggravent, et de les associer activement à la mise en place d'un environnement propice aux études et à leur épanouissement personnel.

L'action initialement intitulée « Résolution de conflit et écoute entre élèves » s'est progressivement structurée, elle entre actuellement dans une phase de développement visant à la promouvoir dans l'établissement de façon à assurer sa pérennité.

Objectifs poursuivis

- responsabiliser les élèves et développer leur autonomie
- favoriser l'écoute et le dialogue
- distinguer différentes formes de violence
- lutter contre le harcèlement

- développer les compétences civiques et sociales et promouvoir des valeurs telles que le respect d'autrui
- contribuer à créer un climat d'étude apaisé, favorable aux apprentissages

Description

Le dispositif mis en place instaure une collaboration entre adultes et élèves, des échanges entre élèves de classes et de niveaux différents dans un cadre structuré et sécurisé. Il favorise ainsi la diffusion et le développement d'une démarche de dialogue et d'écoute où la parole agit en levier pour impliquer et responsabiliser les élèves dans la vie du collège et résoudre les conflits qui peuvent la perturber. En effet tous les acteurs de l'établissement (élèves, enseignants, vie scolaire, direction,...) peuvent demander une médiation lorsqu'ils ont connaissance d'un conflit entre deux élèves. Ces élèves sont alors libres d'accepter ou de refuser la médiation qui leur est proposée. La demande de médiation est traitée par la vie scolaire qui missionne deux médiateurs élèves, choisis en fonction de l'âge, de la nature du conflit à traiter, des compétences des médiateurs. La médiation se déroule dans une salle prévue à cet effet, pendant le temps de récréation. Après la médiation, les deux médiateurs remplissent une fiche de compte rendu pour faire le bilan de leur intervention. Les bilans sont analysés par la vie scolaire et permettent d'appréhender les indicateurs de vie scolaire sous un autre angle, ils aident aussi à mieux saisir les processus qui conduisent à la violence et ainsi à la prévenir plus efficacement.

Modalité de mise en oeuvre

- information sur le dispositif, à destination des enseignants et des classes, assurée par les élèves médiateurs qui passent dans les classes accompagnés du CPE ou d'un enseignant.
- formation interne à destination des enseignants encadrée par les professeurs référents, ½ journée dans l'année, partage des ressources (porte-vue avec tous les documents utilisés).
- formation de l'équipe, anciens et nouveaux professeurs en fin d'année, assurée par Génération Médiateurs.
- réunion en début d'année pour les élèves médiateurs, création de commissions d'élèves chargées de missions spécifiques (création de slogans, d'un logo, décoration de la salle de médiation, ...)
- formation à la gestion des conflits à destination de tous les élèves de 5e : 1 heure par semaine en demi-groupes pendant 10 semaines, de Toussaint à février, encadrée par des enseignants formés et engagés dans le dispositif.
- participation à une rencontre entre établissements du secteur où se pratique la médiation entre pairs, au collège Cousteau
- participation de 15 élèves médiateurs de 4e à une rencontre inter-établissements organisée par Génération Médiateurs
- formation aux techniques de médiation en fin d'année pour les élèves volontaires qui souhaitent s'engager dans la médiation l'année suivante : sortie d'une ½ journée avec des jeux de rôles pour apprendre les techniques de médiation, activités sportives pour favoriser la cohésion du groupe. Les élèves de 5e volontaires pour rejoindre l'équipe de médiateurs participent à une médiation en qualité d'observateurs.
- pour faire connaître l'action : 1 page dédiée dans les carnets de correspondance ; un panneau d'affichage dans l'entrée ; une photo des médiateurs

Trois ressources ou points d'appui

- Le partage d'expérience entre enseignants et entre élèves
- L'analyse systématique et statistique des fiches-bilan
- La formation à la prévention des conflits en effectif réduit (1/2 classe) permet aux enseignants et aux élèves de se découvrir sous un autre jour, d'instaurer des rapports de confiance et de privilégier le dialogue.

Difficultés rencontrées

La communication sur le dispositif s'est développée et plus d'enseignants sollicitent des médiations. La prochaine étape est de trouver des modalités d'action efficaces et simples pour assurer le retour d'informations après les médiations effectuées.

Moyens mobilisés

- 80 HSE pour les enseignants qui assurent la formation des 5e
- financement de la sortie de cohésion avec travail sur les techniques de médiation, en fin d'année

Partenariat et contenu du partenariat

Echange d'expérience et de pratiques notamment avec le collège Cousteau de La Garde, sortie commune sur ½ journée

Liens éventuels avec la Recherche

/

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- nombre de volontaires pour devenir médiateurs
- nombre de médiations ; nombre de demandes de médiations

-nombre de bagarres

-nombre de punitions/sanctions liées à des insultes

-évolution des indicateurs de vie scolaire pour les élèves ayant fait l'objet d'une médiation

Documents

=> **Action initiale**

URL : <http://www.ac-nice.fr/pasi/file/annexes2015/fiche6642.pdf>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Evaluation interne : le CPE fait une analyse statistique des fiches-bilan remplies par les médiateurs

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Les élèves gagnent en confiance en eux et apprécient le climat serein institué ; ils gagnent aussi en autonomie.

Sur les pratiques des enseignants :

-L'enseignant qui encadre des formations à la médiation expérimente des modes d'intervention auprès des élèves qui ne sont pas ceux de la classe et du cours ; engagé dans un rapport privilégié il propose des activités qui concernent directement les jeunes, qui favorisent les échanges et qui facilitent ensuite les enseignements disciplinaires.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Implication des enseignants nouveaux dans l'établissement. Quatre nouveaux formateurs ont rejoint l'équipe en 2014-15. Des collaborations autour du projet : décoration de la salle dédiée aux médiations en fin d'année avec le professeur d'arts plastiques.

Sur l'école / l'établissement :

Tout le personnel de l'établissement est sensibilisé au fait que chacun a un rôle à jouer dans la prévention de la violence ; le climat d'étude est apaisé, favorable aux apprentissages et aux enseignements. 39 médiations ont été effectuées en 2014-15 (7 à la demande d'élèves, 8 de la direction, 13 de la vie scolaire, 11 des enseignants) ; un nombre croissant d'enseignants a recours à ce dispositif.

Plus généralement, sur l'environnement :

Développement d'échanges et de collaborations avec des collègues du secteur sur la démarche de médiation entre pairs. Partage d'expérience avec des établissements plus éloignés dans le cadre des rencontres organisées par Génération Médiateurs.